

ENFANTS D'AUJOURD'HUI DIVERSITÉ DES CONTEXTES PLURALITÉ DES PARCOURS

*Colloque international de Dakar
(Sénégal, 10-13 décembre 2002)*



Numéro 11

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
AIDELF**

Inégalités en matière de santé, nutrition, éducation et de Jouissance des droits des enfants et des femmes, et profil socio-démographique des ménages pauvres en République Centrafricaine

Robert NDAMOBISSI, Abdoulaye SADIO, Raymond GOULA, Aka KOUAMÉ
UNICEF

1. Introduction générale

1.1 Contexte et justification

La République Centrafricaine est l'un des pays les plus pauvres. Il est classé au 165^{ème} rang sur 173 pays selon l'indice de développement humain durable établi par le PNUD dans son rapport annuel 2002. Confronté aux multiples troubles politico-militaires et à des faiblesses en matière de gestion macro-économique, le taux de croissance économique est quasi nul en l'an 2002, et environ 62% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté monétaire de 1 dollar par jour. Le pays vient de signer une lettre d'intention avec le FMI et la Banque Mondiale pour un programme triennal de Facilité d'Ajustement pour la croissance économique et la Réduction de la Pauvreté.

L'évaluation des objectifs du sommet mondial pour les enfants de 1990 a révélé que la RCA a enregistré un recul très important qui s'est traduit par une détérioration de la situation en matière de survie et de développement des enfants et des femmes. Le taux de mortalité infanto-juvenile a augmenté de 177 pour mille en 1990 à 194 pour mille en l'an 2000, le taux de mortalité maternelle est passé de 683 estimé en 1988 à 948 pour 100.000 naissances vivantes en l'an 2000 ; à peine 42% des femmes enceintes accouchent dans un centre de santé en l'an 2000 ; la prévalence du VIH/SIDA est très élevée soit 14% ; le taux de malnutrition est en hausse passant de 28% en 1995 à 38% en l'an 2000 ; le taux net de scolarisation au primaire a chuté de 53% en 1990 à 43% en l'an 2000 ; il y a donc un impact social trop important de la pauvreté monétaire généralisée qui s'est traduit par une détérioration des indicateurs sociaux. La RCA qui a atteint un niveau d'auto-suffisance alimentaire connaît cependant des problèmes d'anémie et de carence en vitamine A, avec 84 % d'enfants de 6-36 mois qui ont une carence en fer et 58% qui ont une carence en vitamine A, d'après les résultats de l'enquête nationale auprès des ménages sur les micro-nutriments réalisée en 1998/99.

La situation sociale est très préoccupante en RCA. Les familles se trouvent dans l'incapacité d'assurer l'accès des enfants ou des femmes aux soins essentiels, à l'éducation ou à une alimentation de qualité, quand bien même dans certains cas les services existent tels la généralisation de l'Initiative de Bamako à tout le pays avec l'appui des partenaires au développement.

A l'issue du sommet mondial sur le développement social tenu en mars 1995 à Copenhague, le Gouvernement s'est engagé résolument dans la lutte contre la pauvreté. Ainsi, en concertation avec les partenaires au développement, le Gouvernement a décidé d'élaborer le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP).

Le processus de mise en œuvre du CSLP prévoit la réalisation des études diagnostic sur la pauvreté, afin de faire une bonne évaluation de la situation et cibler les zones ou groupes à risque, en vue de finaliser le Plan, définir des stratégies d'interventions efficaces et mobiliser les ressources conséquentes.

L'évaluation objective de la situation de la pauvreté des ménages nécessite la réalisation d'enquête auprès des ménages avec un échantillon de taille importante. L'expérience non satisfaisante de séries d'enquêtes budget-consommation trop lourdes réalisées sur la période 1991-1996 et dont l'analyse des données n'a pas été achevée (le cas de l'enquête intégrale) à cause de multiples difficultés d'ordre technique, n'encouragent guère à renouveler ce genre d'opération si onéreuse. La mise en chantier par la Banque Mondiale du nouveau type d'enquête légère appelé QUIBB (Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base du Bien-Être) augure de nouvelles perspectives pour l'appréciation rapide de la pauvreté sociale des ménages. Malheureusement, la RCA n'a pas pu réaliser l'enquête QUID planifiée en l'an 2001 à cause des troubles politico-militaires intervenus dans le pays en Mai et en novembre 2001.

L'enquête à indicateurs multiples (MICS), réalisée auprès d'un large échantillon national de 14.000 ménages, offre l'opportunité de faire une évaluation de la situation de départ en l'an 2000 en matière de pauvreté sociale et des inégalités existantes vécues par les ménages, en appliquant les nouvelles approches d'analyse de la pauvreté de plus en plus admises au niveau international.

La question fondamentale à laquelle l'on voudrait répondre est celle de savoir comment, en l'absence de données sur le revenu ou la consommation des ménages, peut-on apprécier la situation de pauvreté des ménages à l'aide des données issues d'une enquête ordinaire auprès des ménages ?

Il est évident que la politique de réduction de la pauvreté fondée exclusivement sur l'amélioration des indicateurs macro-économiques n'est pas suffisante étant donné que les indicateurs macro sont conjoncturels. A cet effet, la dimension monétaire de la pauvreté doit être complétée par la dimension sociale du concept. Cela d'autant que la fonction principale du revenu est d'acquérir les biens nécessaires à la satisfaction des besoins, les plus importants parmi eux étant les besoins essentiels. D'ailleurs, peut-on définir autrement la pauvreté que par l'incapacité à satisfaire ses besoins essentiels ? Ainsi définie, la pauvreté peut être appréhendée par un ensemble d'informations recueillies lors de diverses enquêtes en Afrique, en l'absence d'information sur le revenu ou sur les dépenses de consommation. Cette appréhension peut se faire sous deux angles. En premier lieu, les informations disponibles permettent une approximation de la mesure de la pauvreté par la possession de biens durables.

Notons en passant que cette approximation ne correspond pas nécessairement à la définition de la pauvreté basée sur l'insatisfaction des besoins essentiels, mais plutôt sur la satisfaction des besoins non essentiels, compte tenu du caractère de luxe que revêtent les biens durables. De ce point de vue, une telle mesure ne peut rendre compte de la dimension sociale de la pauvreté, mais doit plutôt être considéré comme un proxy réel du revenu permanent. Pour rendre compte de la dimension sociale, toute mesure de la pauvreté doit porter sur la satisfaction des besoins essentiels que sont l'alimentation, le logement, l'habillement, l'éducation des enfants, et la santé. Les futures enquêtes doivent prévoir des questions appropriées pour réunir l'information pertinente à cet effet.

Ainsi, cette étude essaie dans un premier temps de présenter les définitions et les différentes approches de mesure de la pauvreté, et dans un deuxième chapitre présente les principaux résultats d'analyse de l'impact de la pauvreté sur le statut social des enfants et des femmes ; pour terminer, l'étude essaie d'identifier les caractéristiques qui distinguent les pauvres des autres à travers l'analyse du profil socio-démographique des ménages selon leur niveau de vie. Une telle analyse a pour avantage de contribuer à l'explication du phénomène de la pauvreté tout en établissant ses conséquences sur différents aspects de la vie des populations.

1.2 Objectifs de l'étude

Le but de ce rapport est d'aider le gouvernement centrafricain, en particulier le Comité de Pilotage de lutte contre la pauvreté, les partenaires au développement et l'ensemble des parties prenantes du Plan Stratégique de Réduction de la Pauvreté (PSRP), à mieux connaître l'impact de la pauvreté et à cibler les groupes à risques de pauvreté en RCA en vue d'affiner les stratégies de lutte.

Les objectifs spécifiques de cette étude sont :

- Rendre compte des inégalités en matière de santé, d'éducation et de protection des enfants et des femmes selon le niveau de vie ;
- Mettre en exergue les défis importants en terme de réduction des écarts entre les groupes extrêmes de pauvres et non pauvres ;
- Identifier les caractéristiques socio-démographiques des ménages vulnérables ;
- Mettre à la disposition des décideurs et partenaires du développement, les informations nécessaires pour l'élaboration de stratégies appropriées en vue de réduire la pauvreté notamment les inégalités socio-économiques ;
- Proposer des axes stratégiques pour réduire les écarts et améliorer le bien être des enfants et des femmes en RCA ;
- Disposer d'un outil de plaidoyer pour la mobilisation de ressources.

L'étude est structurée en trois chapitres. Le premier chapitre présente le contexte, les objectifs et la définition de la pauvreté, le deuxième chapitre analyse les inégalités en matière de santé, d'éducation, et de protection des enfants et des femmes. Le troisième chapitre présente les facteurs déterminants des inégalités en établissant les corrélations entre les variables socio-démographiques et la pauvreté.

1.3 Les définitions et les approches de la pauvreté

La pauvreté, qui apparaît aujourd'hui comme le défi majeur du 3^e millénaire et contre laquelle les gouvernements, les bailleurs de fonds, le secteur privé et la société civile luttent avec beaucoup d'acharnement, n'est pas un sujet nouveau. Elle a déjà fait l'objet de préoccupation dans la bible. Le problème de pauvreté a été évoqué dans les proverbes. Selon ces livres, qui abordent le problème sous l'angle des « indigents », « des opprimés ou des faibles » et « des humbles », les pauvres sont ceux qui manquent de quoi se nourrir, se vêtir ou se loger, qui sont victimes de l'injustice, ou qui reconnaissent leur faiblesse en attendant le salut de Dieu.

La littérature sur la pauvreté est extrêmement abondante et se caractérise par un grand niveau d'ambiguïté. Les indicateurs développés pour mesurer la pauvreté selon différentes approches jouent donc un rôle crucial dans le ciblage des politiques et dans l'évaluation de l'efficacité des différentes politiques.

Trois approches dominent les recherches sur la pauvreté. Il s'agit de l'approche dite « welfariste » qui définit le bien-être en fonction du niveau d'utilité atteint par l'individu, quels que soient ses choix individuels ; de l'approche des besoins de base et celle des capacités ou potentialités. Ces dernières approches, qui sont une remise en cause de la première privilégient quant à elles un certain nombre de biens jugés nécessaires et définissent le bien-être à partir de ces biens sans tenir compte des choix individuels.

1.4 Indicateur de mesure de la richesse du ménage

La définition de la pauvreté découle de la mesure du bien-être de la population à travers un indicateur composite de niveau de vie du ménage. La mesure du bien-être selon l'approche économique est généralement basée sur le calcul du revenu moyen des ménages, qui permet ensuite de classer les ménages ou individus en pauvres ou non pauvres selon un seuil mensuel

ou annuel. Les lacunes de cette approche purement monétaire résident essentiellement dans la difficulté de mesurer le revenu des ménages dans une économie informelle. La mesure du revenu à travers le niveau de la consommation est justifiée par le fait que dans les pays pauvres où l'épargne est quasi nulle, le revenu équivaut au total de la consommation, étant donné que le revenu est la somme de la consommation plus l'épargne ($Y = C + S$). Cependant, les enquêtes budget-consommation qui sont la principale source de données sont lourdes et complexes. Elles nécessitent, pour de meilleurs résultats, une étude longitudinale ou à multiples passages. De plus, la quantification et la prise en compte de l'auto-consommation est très difficile.

En 1995, l'indice composite de richesse « wealth index », qui est basé sur l'approche de possession de biens par le ménage, a été appliqué par la Banque Mondiale sur les données issues des enquêtes ordinaires auprès des ménages afin d'apprécier le niveau socio-économique des ménages et leur influence sur les indicateurs sociaux.

Les Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS) collectent des informations sur les avoirs et les caractéristiques des ménages telles que le mode d'accès à l'eau de boisson, le mode d'éclairage, la nature du sol, du toit, des murs, les biens possédés (bétail, voiture, réfrigérateur, radio, mobylettes, bicyclettes, etc.), le nombre de personnes par chambre à coucher, etc. A partir de ces variables on peut construire un indice dit de richesse (ou de pauvreté) qui permet de classer les ménages selon leur situation socioéconomique, c'est-à-dire des plus pauvres aux plus riches. La Banque Mondiale a réalisé de nombreuses études portant sur l'indice de richesse à partir des EDS, notamment en Afrique de l'Ouest et du Centre¹. Ces études ont montré qu'en l'absence d'informations sur les revenus ou les dépenses des ménages, les avoirs et les caractéristiques de ceux-ci en constituent un bon indicateur de leur statut socioéconomique (Pritchett L. et Filmer D, 1995). Cette interprétation de l'indice de richesse reste fondamentalement socioéconomique et a servi d'analyses des inégalités comme celles réalisées par la Banque Mondiale.

La méthode de l'indice de richesse présente un grand intérêt pour les pays africains, où les enquêtes sur le budget et la consommation sont rares parce que complexes, lourdes et coûteuses, et où les déclarations de revenus et de dépenses par les populations sont souvent biaisées pour diverses raisons. Elle utilise l'analyse en composantes principales. Essentiellement, cette analyse attribue un score à chaque ménage sur la base des avoirs et des caractéristiques de celui-ci. Ainsi un ménage qui dispose d'un avoir donné a un score de 1 pour cet avoir et un score de 0 sinon. Les scores sont additionnés pour l'ensemble des variables introduites dans le modèle spécifié en vue de définir l'indice de richesse. Le score total d'un ménage est d'autant plus élevé que le ménage possède des avoirs qui caractérisent son bien-être matériel.

Les variables retenues dans la construction de l'indice de richesse portent sur les biens du ménage (radio, bicyclette, moto, voiture/véhicule, téléviseur, réfrigérateur), les caractéristiques de logement du ménage (mode d'éclairage, source d'énergie pour la cuisine, matériaux constituant les murs, le toit, le sol du logement principal, type de toilettes, source d'eau de boisson et le nombre moyen de personnes par pièce d'habitation).

Pour la mise en œuvre de l'analyse en composantes principales, il a fallu créer de nouvelles variables dichotomiques en transformant les modalités des variables du questionnaire en sous-variables ayant les nouvelles modalités de réponse 1 si le ménage possède le bien indiqué ou 0 si le ménage ne possède pas.

Ainsi, le score ou l'indice de pauvreté d'un ménage est donné par la formule suivante :

$$Y = a_1 \times X_1 + a_2 \times X_2 + a_3 \times X_3 + \dots + a_p \times X_p \dots$$

¹ Ces analyses ont été faites dans 12 pays avec les EDS suivantes : Bénin, 1996; Burkina Faso, 1992/93; Cameroun, 1991; République Centrafricaine, 1994/95; Tchad, 1996/97; Cote d'Ivoire, 1994; Ghana, 1994; Mali, 1995/96; Niger 1998; Nigeria, 1990; Sénégal, 1997; et Togo, 1998.

Où les a_i sont des coefficients de pondération qui peuvent être positifs ou négatifs.

Les ménages sont ensuite classés par ordre croissant de leur score total normalisé. Ils sont divisés en cinq groupes d'effectifs égaux constituant les quintiles. Le premier quintile est composé des 20% des ménages qui ont le score total de richesse le plus bas. C'est le quintile le plus pauvre. Le cinquième et dernier quintile est composé des 20% des ménages qui ont le score total le plus élevé. C'est le quintile le plus riche. Les deuxième, troisième et quatrième quintiles se situent entre ces deux extrêmes. Les quintiles sont définis sur l'échantillon total non pondéré des ménages. L'échantillon n'étant pas auto-pondéré, des poids appropriés ont été utilisés pour produire les tableaux qui ont servi à l'analyse. Ainsi, les 5 groupes créés sont les suivants :

- Quintile 1 (les premiers 20 %) : ménages « très pauvres » ;
- Quintile 2 (20 à 40 %) : ménages « pauvres » ;
- Quintile 3 (40 à 60 %) : ménages « moyennement riches » ;
- Quintile 4 (60 à 80 %) : ménages « riches » ;
- Quintile 5 (80 à 100 %) : ménages « très riches ».

Pour ce qui est des caractéristiques individuelles, tout individu est classé dans le même quintile que son ménage d'appartenance. Le modèle de l'indice de richesse suppose que les caractéristiques d'un ménage sont attribuables à tous les membres de ce ménage. Ainsi le mode d'éclairage d'un ménage est aussi celui de tous les membres de ce ménage. Ceci revient à dire que l'addition d'une personne de plus dans le ménage ne change pas le score de ce ménage par rapport à une variable considérée. Cela est plausible pour beaucoup de variables. Par exemple la jouissance de la nature du sol, des murs ou du toit d'un ménage ne change pas avec l'augmentation de la taille de ce dernier. De même, la source d'eau potable d'un ménage reste la même pour ce ménage si une personne de plus s'y ajoute. Ce principe selon lequel la jouissance des biens et avoirs du ménage ne change pas avec la taille de celui-ci est connu sous l'expression d'économies d'échelles.

Certains avoirs et caractéristiques de ménage peuvent refléter la richesse ou la pauvreté dans un pays mieux que dans un autre. La bicyclette, par exemple, peut être plus discriminante au plan socioéconomique dans un pays que dans un autre. Aussi les avoirs à utiliser dans le calcul de l'indice de richesse doivent-ils tenir compte de chaque contexte national pour mieux caractériser la richesse ou la pauvreté. En contrepartie, l'adaptation des avoirs et des caractéristiques des ménages à chaque contexte national limite la portée des comparaisons de la pauvreté entre pays.

Plus un modèle contient des variables sur les avoirs des ménages servant à définir l'indice de pauvreté, plus élevés seront les scores des ménages, et donc plus dispersée est la distribution des ménages selon ces scores. La constitution des quintiles de richesse s'en trouve être améliorée. Mais l'inclusion d'un nombre important d'avoirs et de caractéristiques de ménages dans un modèle d'indice de richesse limite la portée de l'analyse. En effet, tout avoir retenu dans la détermination de l'indice ne peut plus être utilisé dans l'analyse de quintiles de richesse. L'alternative est donc de restreindre à un nombre raisonnable les variables à inclure dans la construction de l'indice afin de conduire l'analyse des inégalités sur d'autres variables que celles retenues dans la définition.

L'analyse des inégalités repose sur le principe que chaque groupe socioéconomique doit compter dans la distribution d'une variable pour un poids égal à son poids démographique. Ainsi un groupe socioéconomique représentant 20% d'une population doit compter pour 20% de la mortalité observée dans cette population. Un groupe représentant la moitié de la population doit compter pour la moitié de la mortalité, etc. Toute déviation d'une telle distribution reflète une inégalité. L'indice de concentration ignore toutefois les inégalités qui peuvent exister au sein d'un même groupe, quoique le groupe soit plus homogène que tous les

autres. Enfin, il faut relever que la pauvreté est définie dans cette analyse en termes relatifs, c'est-à-dire en référence à d'autres groupes.

Le rapport examine les variations selon les quintiles de richesse d'un ensemble d'indicateurs associés à ces objectifs. Puis, pour chaque indicateur est calculé le ratio entre le premier quintile (le plus pauvre) et le cinquième quintile (le plus riche) qu'on peut appeler rapport pauvre/riche (RPR). Ce ratio est d'autant plus grand que l'écart entre ces deux quintiles est grand. Un ratio de 1,5 signifie que la prévalence de la variable sous analyse est de 50 % plus élevée parmi les pauvres que parmi les riches. Un ratio de 1 indique que l'indicateur considéré prend la même valeur parmi les pauvres (premier quintile) et les riches (5^e quintile).

Si pour un indicateur donné :

- RPR = 1 : pas de différence entre pauvres et riches pour cet indicateur ;
- RPR < 1 : indicateur moins élevé chez les pauvres que chez les riches ;
- RPR > 1 : Indicateur plus élevé chez les pauvres que chez les riches.

Le ratio des deux quintiles extrêmes (pauvres et riches) ne rend pas compte des inégalités dans la distribution d'une variable considérée entre tous les cinq quintiles. On utilise alors l'indice de concentration pour saisir cette inégalité entre tous les quintiles, tout comme le coefficient de Gini est utilisé dans l'analyse des inégalités dans la distribution des revenus. L'indice de concentration mesure le degré d'égalité (ou d'inégalité) d'une distribution à travers une série de catégories données. La valeur de l'indice de concentration varie entre -1 et +1. Elle est égale à zéro (0) pour une distribution parfaitement égale c'est-à-dire lorsqu'il n'existe aucune inégalité entre les catégories. Elle est égale à -1 lorsqu'il y a une inégale distribution de la variable considérée entre les différentes catégories et une relation négative avec celles-ci. Par exemple, pour la mortalité des enfants, en principe négativement liée aux quintiles de richesse (baisse quand augmente le quintile), on s'attend à ce que la valeur de l'indice de concentration soit non nulle et négative. Sa valeur est de +1 lorsqu'il y a inégale distribution de la variable considérée selon les catégories et une relation positive avec celles-ci. Par exemple, la scolarisation des enfants, en principe positivement liée aux quintiles de richesse (augmente avec le quintile), aura certainement un indice de concentration différent de zéro et positif.

En résumé, l'indice de concentration ou indice de Gini varie entre 0 et 1 et est interprété comme suit :

- IC = 0 : il n'y a pas d'inégalités ou indice égalitaire ;
- IC = 1 : fortes inégalités.

Ainsi, plus l'IC s'éloigne de 0, plus il y a des inégalités.

2. Synthèse des résultats de l'impact de la pauvreté sur le statut social des enfants et des femmes

L'analyse des inégalités à l'aide des données de MICS 2000 confirme le constat généralement observé selon lequel les ménages moins nantis (pauvres) sont les plus vulnérables sur le plan social.

Les principaux résultats qui se dégagent de cette analyse sont :

2.1 Concernant les droits au bon départ dans la vie (survie des enfants) :

Les risques de décès des enfants de moins de 5 ans sont en hausse au cours des 5 dernières années et les enfants des pauvres courent 30% plus de risques de mourir que ceux des riches. Le fossé entre pauvres et riches s'est réduit de 2 à 1,3 de 1994/95 à l'an 2000.

De manière générale, la couverture vaccinale est en forte baisse depuis 1990. Les enfants des pauvres sont moins vaccinés que ceux des riches. Les inégalités sont trop importantes pour

les antigènes suivants : BCG (écart de 2,6 entre riches et pauvres), DTC3 (écart de 4), Polio3 (écart de 3), Rougeole (écart de 3,7).

En matière de soins prénatals et d'assistance à l'accouchement, les femmes riches sont deux fois plus favorisées par rapport aux femmes pauvres pour les soins prénatals, et trois fois plus pour l'accouchement dans un centre hospitalier et l'assistance à l'accouchement par un personnel qualifié.

Face aux maladies diarrhéiques et aux IRA, les enfants des pauvres sont respectivement 1,5 fois et 2,5 fois plus affectés que ceux des riches.

La prise en charge intégrée des maladies de l'enfance est 3 fois plus adéquate parmi les riches pour la prévention par la moustiquaire imprégnée, et 1,2 fois pour le médicament antipaludéen. Par contre, il n'y a pas d'inégalité pour la connaissance des symptômes et la recherche d'un traitement approprié.

L'allaitement exclusif et l'introduction d'aliments de complément sont pratiqués équitablement par les femmes riches et pauvres. Par contre, les pauvres allaitent plus longtemps (20-25 mois) leurs enfants que les riches.

Les enfants des familles pauvres sont 1,3 fois plus malnutris que ceux des riches. Aussi, les enfants des riches bénéficient à plus de 27% de la supplémentation en vitamine A que ceux des pauvres. Il n'y a pas d'inégalités en matière de consommation du sel iodé en RCA.

La bonne connaissance des moyens de prévention du VIH/SIDA, qui demeure très faible en RCA (4 %), est 9 fois plus élevée parmi les riches. Cependant, les perceptions erronées en matière des voies de transmission du VIH/SIDA sont 4 fois plus répandues parmi les femmes riches que les femmes pauvres. L'attitude discriminatoire vis-à-vis des personnes infectées par le VIH/SIDA est 2 fois plus répandue parmi les femmes pauvres que les riches. Le test de dépistage du VIH/SIDA est 8 fois plus pratiqué par les femmes riches qui connaissent 5,5 fois plus le lieu de dépistage que les femmes pauvres.

Il y a un grand fossé en matière de pratique de contraception moderne en RCA : le taux de prévalence contraceptive moderne est 9 fois plus élevé chez les femmes riches que chez les femmes pauvres.

2.2 En matière d'éducation

Les inégalités sont trop grandes entre riches et pauvres pour l'éducation des enfants. Les enfants des riches ont 2,4 fois plus de chances d'être scolarisés que ceux des pauvres. Chez les filles, l'écart entre pauvres et riches atteint 3,4 tandis qu'il est de 2,6 pour les garçons.

L'éducation préscolaire est principalement l'affaire des riches : les enfants des riches sont 9 fois plus inscrits au programme d'éducation préscolaire que ceux des pauvres.

Les enfants des riches ont 2 fois plus de chance de passer de la première à la cinquième année du primaire que les enfants des pauvres. Par ailleurs, il apparaît que non seulement les enfants de pauvres ont moins de chance de fréquenter mais ils ont moins de chance de réussir.

Les riches sont deux fois plus alphabétisées que les pauvres. Les femmes des riches ont 5,2 fois plus de chance d'être alphabétisées que les pauvres. Chez les hommes, cet écart est de 2.

La discrimination à l'égard des femmes en matière d'alphabetisation est plus accentuée parmi les pauvres que parmi les riches.

2.3 Concernant la jouissance des droits des enfants et des femmes

Les droits des enfants et des femmes sont moins respectés parmi les pauvres que parmi les riches.

L'enregistrement des naissances est 1,7 fois plus pratiqué par les riches que par les pauvres. L'orphelinage touche autant les ménages pauvres que les ménages riches. Les enfants vivant hors tutelle des parents sont 1,7 fois plus présents dans les familles riches que dans les familles pauvres.

Les enfants appartenant aux ménages pauvres ont 50 % plus de risques de travailler que les enfants de riches.

Les femmes appartenant aux groupes de pauvres sont 2 fois plus victimes de pratiques néfastes (excision) que les femmes des riches.

2.4 Conclusion et recommandations

Ces résultats mettent en évidence l'influence de la pauvreté sur le niveau de satisfaction des besoins de santé, d'éducation, de nutrition et de jouissance des droits des enfants et des femmes au sein des ménages.

L'analyse de la pauvreté sur la base de l'indicateur de richesse de longue durée (patrimoine) des ménages, sans être une remise en cause de l'approche monétaire, doit être capitalisée pour servir à la finalisation du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté.

L'enquête budget-consommation réalisée en 1995/1996 a révélé qu'environ 49% de la population (dont 71% en milieu rural) vit en dessous du seuil de pauvreté estimé par personne à 10030 FCFA par mois. Cinq ans après, l'analyse des inégalités socio-économiques, sur la base de l'indice de richesse construit à partir des biens durables collectés lors de l'enquête MICS 2000, confirme la situation observée en 1996. Pour la plupart des indicateurs calculés, on a observé des écarts importants entre riches et pauvres, de même entre Bangui et l'ensemble des autres régions du pays. C'est dire que l'essentiel de développement économique et social est concentré à Bangui qui rassemble la plupart des groupes favorisés (riches). Les disparités observées par quintiles mettent en exergue l'existence de deux groupes : les pauvres et les non pauvres. Le groupe intermédiaire se confondant aux groupes des pauvres en termes de satisfaction de besoins de base.

Le fossé trop important observé entre les niveaux de mortalité des enfants dans les régions du pays par rapport à la capitale Bangui, témoigne de l'ampleur de la pauvreté rurale comme l'indiquent les résultats de la pauvreté monétaire.

Plusieurs opportunités s'offrent à la RCA pour la prise en compte et la valorisation des résultats de cette analyse sur les inégalités. Il s'agit principalement de :

- Le processus en cours d'élaboration du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) ;
- L'élaboration en cours de l'UNDAF (Plan Cadre des Nations Unies pour le Développement) ;
- La mise en œuvre du processus de la politique de décentralisation et régionalisation ;
- Les nouvelles politiques de santé, d'éducation orientées vers le renforcement des capacités des familles et communautés ;
- La consolidation de la paix.

Pour faciliter la mise au point des stratégies spécifiques efficaces de lutte contre la pauvreté, il semble nécessaire de caractériser les groupes les plus vulnérables à la pauvreté. La troisième partie de cette étude permettra de répondre à la question de savoir : qui sont les pauvres ou bien quelles sont les catégories de ménages qui courent plus de risques d'être pauvres que les autres ?

3. Caractérisation des ménages pauvres

3.1 Hypothèses de l'étude

Hypothèse (H1) : Les caractéristiques des chefs de ménage permettent d'identifier de manière spécifique les ménages pauvres.

Hypothèse (H2) : La structure des ménages contribue de manière fondamentale à la détermination du profil de pauvreté des ménages.

Hypothèse (H3) : Les caractéristiques des ménages permettent de distinguer les ménages pauvres des autres catégories de ménages.

3.2 Cadre conceptuel

Dans le cas spécifique de cette étude, le cadre conceptuel est inspiré des modèles macro-économiques et démographique de Bilsborrow (1990) qui intègrent les facteurs socio-démographiques des ménages dans l'élaboration de profils de pauvreté. Le schéma suivant montre que les politiques macro-économiques intervenant au niveau global sont en phase avec le contexte prévalant dans le pays. L'idée est de montrer qu'à ce niveau, les fluctuations économiques observées découlent des politiques adoptées. Ces fluctuations vont agir sur la demande et entretiendront des relations d'interdépendance avec les investissements. En d'autres termes, le revenu national est conditionné par le niveau de la demande globale. Ce revenu national va influencer sur les caractéristiques socio-démographiques des ménages et, donc sur le niveau de la pauvreté.

À long terme, une politique sociale axée sur l'éducation et la santé agit sur les aspects socio-démographiques des ménages, lesquels entretiennent des relations d'interdépendance avec le niveau de pauvreté des ménages. La figure 1 ci-dessous donne un aperçu de ces relations.

Variables dépendantes

À titre de rappel, l'indice de richesse permet de distinguer cinq groupes : les plus pauvres, les pauvres, les moyennement riches, les riches et les plus riches. À partir de cette catégorisation, nous avons défini une variable dépendante polytomique comme suit pour l'analyse multivariée :

- ménages pauvres : ce sont les ménages appartenant au premier et deuxième quintile ;
- ménages moyens : ce sont les ménages appartenant au troisième quintile ;
- ménages riches : ce sont les ménages appartenant aux deux derniers quintiles ;

Variables indépendantes

Trois catégories de variables explicatives ont été retenues pour le modèle d'analyse de la pauvreté par l'approche de wealth index. Il s'agit de :

Structures (composition) du ménage :

- Taille du ménage
- Typologie des ménages (cf. tableau en annexe)
- Rapport de dépendance (ratio inactifs sur actifs)

Lieu géographique :

- Milieu de résidence
- Région administrative

Caractéristiques du chef de ménage :

- âge du chef de ménage
- sexe du chef de ménage

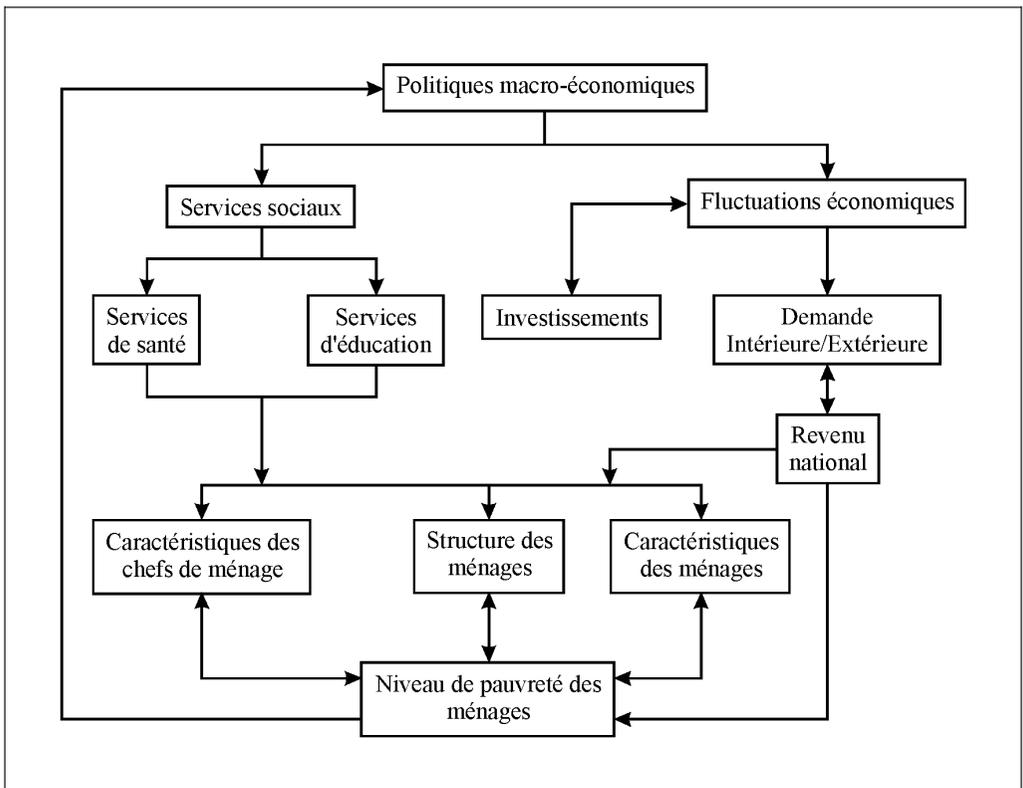
- niveau d’instruction du chef de ménage
- état matrimonial du chef de ménage

Les variables sur la profession, le groupe ethnique ou la religion du chef de ménage auraient pu être prises en compte dans le modèle ; malheureusement, ces questions n’ont pas été prises en compte dans le questionnaire ménage des enquêtes MICS II.

Modèle d’analyse

Pour les facteurs déterminants des disparités et cibler les ménages qui courent plus de risques d’être pauvres, l’analyse par régression multinomiale a été retenue par rapport à l’analyse logistique ordonnée ou binaire. Ce choix est fortement guidé par la nature de la variable dépendante qui est catégorielle à 3 modalités. Toutefois, tous ces différents modèles ont été explorés pour aboutir à un choix plus approprié.

FIGURE 1 : CADRE CONCEPTUEL INTÉGRANT LES FACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES ET DÉMOGRAPHIQUES DANS LE PROFIL DE PAUVRETÉ DES MÉNAGES.



Source : MEBARA Sylvain Tatién

3.3 Résultats d'analyse multivariée

L'analyse multivariée de l'indice composite du niveau de vie des ménages mesuré par la possession des biens (indicateur de confort) a permis d'établir un certain nombre de relations positives ou négatives entre les variables socio-démographiques et la propension d'un ménage à être riche ou avoir un niveau de vie plus décent. Parmi ces variables explicatives, on retient principalement :

L'effet très positif de la taille du ménage sur le niveau de vie du ménage. L'influence de cette variable est plus déterminante que toutes les autres variables du modèle quelle que soit la variante (région de Bangui avec ou sans milieu de résidence).

L'hypothèse de base de cette étude, selon laquelle les ménages de grande taille devraient courir plus de risque d'être pauvres, n'est pas vérifiée. Les résultats contredisent cette hypothèse. Comment expliquer le fait que les ménages ayant plus de bouches à nourrir aient plus de chance d'appartenir à la classe des riches ? Deux types d'explications sont possibles :

- plutôt que d'être une variable explicative (la cause), la taille du ménage semble être un effet de la possession de biens ; en d'autres termes, cette influence positive de la taille du ménage sur le niveau de vie du ménage traduirait tout simplement le fait que dans un contexte de misère, les ménages économiquement ou socialement mieux nantis attirent plus de dépendants (cousins, neveux, nièces, petits enfants, autres parents), immigrants pour besoins de scolarité, de nutrition ou de recherche d'emplois. L'ampleur du SIDA qui entraîne de plus en plus d'enfants orphelins de père et de mère (10% des enfants sont orphelins d'après MICS 2000), aurait-elle une conséquence sur la composition des ménages en ce sens que les frères ou sœurs les mieux nantis sont obligés d'héberger les enfants de leur défunt parent ? Le statut social meilleur semble entraîner une augmentation de la taille des ménages en Centrafrique, comme l'ont démontré les résultats de MICS 2000. En effet, 59% des chefs de ménage ayant un niveau d'instruction secondaire ont une taille de ménage de 5-10 personnes ; parmi les chefs de ménage ayant un niveau supérieur, la taille de ménage élevée (5 ou plus) représente en tout 87% (dont 57% pour la taille de 5-10 personnes et 27% pour la taille de 11 personnes ou plus). La taille moyenne des ménages est très élevée parmi les fonctionnaires ou les personnes à revenu conséquent par rapport aux autres catégories de ménages. Le fait que les ménages étendus aient plus de chance d'appartenir à la classe des riches renforce cette hypothèse.
- l'hypothèse de l'influence négative de la taille du ménage sur le niveau de vie du ménage serait-elle plus adaptée dans l'approche monétaire de la pauvreté que dans l'approche sociale (cf. mémoire de DESS à l'IFORD de Mr Mebara en 2001) ? La mesure du niveau de vie par la possession des biens d'un ménage applicable à tous les membres du ménage ne rendrait-il pas totalement compte de la satisfaction individuelle (bien être) dont chaque membre jouit ? Devrait-on envisager un indicateur de satisfaction des besoins sociaux du ménage qui prend à la fois en compte l'indicateur de biens durables et la couverture adéquate des besoins d'éducation, de santé et de nutrition ?

Les régions du pays en dehors de la capitale Bangui constituent des zones de haut risque de pauvreté. L'intérieur du pays a une influence très négative sur le niveau de vie des ménages. C'est dire que cette approche de mesure de niveau de vie centré sur la possession des biens, révèle que l'essentiel des biens est concentré à Bangui au détriment des zones de provinces. Ce résultat corrobore bien les résultats de l'approche monétaire issus de l'enquête budget-consommation de 1995, où la pauvreté monétaire est plus faible à Bangui que dans les autres zones du pays. Cela est conforme à la réalité de l'écart très marqué de développement entre Bangui et les autres régions du pays qui ont un caractère purement rural. Il y a un déséquilibre considérable entre le niveau de développement de la capitale et l'arrière-pays. Le risque très

élevé de pauvreté dans les régions 3, 4 et 6 zones de culture du coton confirme les résultats des études antérieures qui ont montré que la culture exclusive du coton était économiquement et socialement moins bénéfique aux paysans. Dans ces zones, la plupart des logements ont des toits en paille contrairement aux autres régions (voir chapitre 2 du rapport final MICS 2000).

Le genre a une influence négative sur le niveau de vie des ménages en ce sens que les ménages dirigés par les femmes courent plus de risques d'être pauvres que ceux dirigés par les hommes. Le faible statut de la femme lié à une discrimination dans l'éducation, dans l'accès aux emplois qualifiés ou aux ressources, place leurs dépendants dans une situation de vulnérabilité très grande par rapport à la situation des hommes.

La rupture d'union constitue un facteur de risque élevé face à la pauvreté. Est-ce lié au problème de dépossession des biens d'héritage dont sont souvent victimes les veuves ? Les résultats de l'enquête MICS 2000 sur le volet protection de la femme ont révélé que 40% des veuves ont été victimes de pertes de biens d'héritage de leur défunt mari. La rupture d'union pourrait être également un effet de la pauvreté ; les divorces sont-ils la conséquence de la pauvreté, c'est-à-dire de la non satisfaction des besoins essentiels des membres du ménage ?

L'élévation du niveau d'instruction du chef de ménage a un effet très positif sur le niveau de vie du ménage. Après la taille du ménage, le niveau d'instruction du chef de ménage est le deuxième facteur le plus déterminant en matière d'acquisition de richesses par les ménages. L'hypothèse de base est vérifiée et cela corrobore les résultats d'étude sur l'approche monétaire de la pauvreté (Mebara, op cit.).

3.4 Conclusion et recommandations

L'étude visant la caractérisation des ménages pauvres a mis en exergue les groupes les plus vulnérables face à la pauvreté que sont : les ménages vivant en milieu rural, les ménages vivant hors Bangui et principalement les zones cotonnières et l'Est du pays, les ménages dirigés par les femmes ou par les jeunes, les ménages dont les chefs se sont limités au niveau d'instruction du primaire et qui ont des problèmes en matière d'emploi.

Ces résultats recommandent une segmentation des actions de lutte contre la pauvreté qui puisse adresser des réponses spécifiques appropriées à chaque groupe cible. La discrimination négative en matière de développement régional pratiquée depuis plusieurs décennies en faveur exclusive de la capitale Bangui, devrait être corrigée pour accorder la priorité aux régions du pays qui ont un caractère purement rural. La diversification des cultures et des sources de revenu dans les zones cotonnières, afin de développer l'économie rurale, devient une priorité pour parvenir à une amélioration durable du bien être des enfants et des femmes dans les régions défavorisées du pays.

Le faible statut de la femme mérite d'être amélioré par l'éducation, l'accès aux ressources pour la prise en charge adéquate des dépendants de leurs ménages.

Les actions de lutte contre la pauvreté en zone péri-urbaines pour lutter contre le chômage des immigrants qui ont un faible niveau d'instruction, vivent principalement dans les bidonvilles et sont trop vulnérables à la pauvreté, méritent d'être envisagées à travers de grands travaux pour contrer tous les risques de banditisme en milieu urbain que cela pose.

Le résultat paradoxal concernant l'influence positive de la taille élevée de ménage fait penser à l'impact du VIH/SIDA qui a un effet sur la structure des ménages. Les familles développeraient des stratégies de survie pour faire face à la pauvreté ou la pandémie du SIDA. Des réponses appropriées pour faire face aux conséquences socio-économiques du SIDA sur les familles s'avère nécessaires. De même, la politique de planification familiale doit prendre en compte cet aspect de problème de stratégie de survie des familles en réfléchissant sur des approches efficaces de communication.

TABLEAU 3: RISQUES RELATIFS D'EXPOSITION À LA PAUVRETÉ DES MÉNAGES (WEALTH INDEX) EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE, LA STRUCTURE DU MÉNAGE ET LES CARACTÉRISTIQUES DU CHEF DE MÉNAGE À PARTIR DES DONNÉES DE L'ENQUÊTE MICS 2000 – ÉCHANTILLON DE 14.000 MÉNAGES

Variables explicatives	Risques relatifs par rapport aux modalités de référence (régression multinomiale)								
	Effectif (ménage)	Effets bruts				Effets nets			
		Niveau moyen		Riche(non pauvre)		Niveau moyen		Riche(non pauvre)	
		Exp(B)	Significat. P	Exp(B)	Significat. P	Exp(B)	Significat. P	Exp(B)	Significat. P
A-STRUCTURE DU MÉNAGE									
A1. Taille du ménage									
- Petite taille (1-4 personnes)	4,392	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
- Taille moyenne (5-10 personnes)	7,616	1,414	0,00	2,091	0,000	1,566	0,000	2,099	0,000
- Grande taille (11-17 personnes)	1,857	2,200	0,00	7,275	0,000	2,422	0,000	6,758	0,000
A2. Typologie du ménage									
- Ménage d'une personne	408	0,559	0,000	0,512	0,000	0,829	0,341	0,847	0,507
- Ménage nucléaire	5,668	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
- Ménage mono parental	2,429	0,752	0,000	1,627	0,000	0,852	0,268	1,598	0,002
- Ménage vertical	187	1,202	0,303	1,103	0,604	0,896	0,561	0,802	0,330
- Ménage horizontal	668	1,283	0,019	2,235	0,000	1,040	0,754	1,460	0,007
- Ménage étendu	4,503	1,418	0,000	2,983	0,000	1,193	0,003	1,531	0,000
A3. Catégorie d'âge des membres du ménage (rapport de dépendance) inactifs/actifs	9060/4805	1,206	0,000	1,577	0,000	0,970	0,652	0,996	0,959
B- LIEU DE RÉSIDENCE									
B1. Milieu de résidence									
- Urbain	5,059	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
- Rural	9,493	0,455	0,000	0,0503	0,000	0,4753	0,000	0,116	0,000
B2. Région Administrative									
- Bangui (RA7)	1,405	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
- Région 1	1,962	0,3213	0,000	0,0102	0,000	0,535	0,030	0,0397	0,000
- Région 2	1,959	0,3608	0,000	0,0070	0,000	0,632	0,109	0,0304	0,000
- Région 3	1,243	0,1492	0,000	0,0022	0,000	0,271	0,000	0,0108	0,000
- Région 4	2,908	0,1239	0,0000	0,0023	0,000	0,198	0,000	0,0082	0,000
- Région 5	1,809	0,2684	0,000	0,0051	0,000	0,453	0,008	0,0188	0,000
- Région 6	2,577	0,1173	0,000	0,0021	0,000	0,207	0,000	0,0107	0,000
C- CARACTÉRISTIQUES DU CHEF DE MÉNAGE									
C1. Âge du CM									
- Jeunes (moins de 25 ans)	860	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
- Adultes (25-59 ans)	11,148	1,201	0,025	1,875	0,000	1,001	0,983	1,183	0,138
- Vieux (60 ans ou +)	1,855	1,0619	0,556	1,950	0,000	1,083	0,468	1,629	0,000
C2. Sexe									
- Masculin	11,739	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
- Féminin	2,122	0,6197	0,000	0,9081	0,000	0,8343	0,095	0,6908	0,002
C3. Niveau d'instruction									
- Sans niveau	6,231	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
- Primaire	5,068	0,562	0,000	0,1870	0,000	0,6439	0,002	0,4099	0,000
- Secondaire ou supérieur	3,192	2,273	0,000	3,937	0,000	1,917	0,000	2,314	0,000
C4. État matrimonial									
- Marié	11,046	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
- Célibataire	329	0,9224	0,596	1,109	0,414	1,360	0,118	0,8617	0,512
- Rupture d'union	2,469	0,6262	0,000	0,909	0,060	0,9530	0,739	0,6527	0,006
Caractéristiques du modèle :									
- N	-	13,991				13,859			
- Probabilité de Khi2	-	0,0000				0,0000			

4. Conclusion générale

L'analyse a montré de grandes inégalités en matière de santé, d'éducation, de nutrition et de jouissance des droits des enfants et des femmes en République Centrafricaine. Le constat universel a été vérifié : les ménages pauvres sont les plus vulnérables sur le plan social. La pauvreté ou le faible niveau de vie des ménages apparaît comme l'un des principaux

déterminants de la mauvaise situation de survie, d'éducation et de protection des enfants et des femmes en RCA. Cette influence de la pauvreté est prouvée par les analyses multivariées sur la prise en charge de maladies des enfants, sur la scolarisation, sur la malnutrition, etc. (cf. résultats d'analyse approfondie des autres thèmes). Les résultats de l'analyse effectuée par la Banque Mondiale sur les données de l'Enquête Démographique et de Santé de 1994/95 en RCA attestent de l'existence de ces inégalités qui se sont aggravées en l'an 2000 (voir tableau en annexe).

Les enquêtes MICS 2000 sur les inégalités peuvent servir comme point de départ pour suivre les tendances des inégalités socio-économiques en République Centrafricaine en ce début du 3^e millénaire.

À la lumière de ces résultats, qui mettent en exergue les inégalités importantes entre pauvres et riches en RCA dans la satisfaction des droits des enfants et des femmes, le renforcement des capacités financières des familles pour faire face aux problèmes de santé et d'éducation de leurs enfants devient nécessaire, de même qu'une politique sectorielle visant l'allègement des charges d'éducation de base, d'accès aux soins essentiels aux familles.

Tout programme visant la réduction de la pauvreté sociale devrait être accompagné de programme de développement économique et de répartition équitable des richesses aux niveaux communautaire, périphérique, régional et national, et recevoir l'appui des partenaires mandatés en vue de réduire la pauvreté monétaire des ménages, qui constitue un grand handicap à l'utilisation des services sociaux de base disponibles.

BIBLIOGRAPHIE

- BACKINY-YETNA Prosper, 1999 : « Mesure, techniques d'analyse et politiques de lutte contre la pauvreté ; analyse du profil démographique de la pauvreté monétaire dans trois grandes villes de l'Afrique de l'Ouest (Bamako, Cotonou et Dakar) – analyse comparative à partir des données des enquêtes budget-consommation », in rapport de stage au CDG en Allemagne sur les statistiques pour la politique sociale, Munich.
- GWATKIN Davidson et al., 2000 : « Socio-economic differences in health, nutrition, and population in the Central African Republic », in : HNP/Poverty Thematic Group of the World Bank, Washington, USA.
- MEBARA Sylvain Tatién, 2001 : « Profil socio-démographique de la pauvreté à Yaoundé au Cameroun », thèse de DESS en Démographie à l'IFORD, Yaoundé, Cameroun.
- GLEWWE Paul et VAN DER GAAG Jacques, 1990 : « Identifying poor in developing countries : do different definitions matter? », in : World Development, vol.18, N°6, pp.803-814, World Bank, Washington, DC.
- NDAMOBISSI R. et al., 1995 : « Enquête Démographique et de Santé de 1994/95 en République Centrafricaine », Washington, Décembre 1995.
- Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale and UNICEF, 2001 : « Enquête à Indicateurs Multiples en l'an 2000 – MICS 2000, Rapport final », Bangui, République Centrafricaine.
- Ministère de la Santé Publique et de la Population and UNICEF, 2000: « Enquête nationale sur les carences en vitamine A et en fer 1998/1999, Rapport Final », Bangui, République Centrafricaine.

- Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale and Word Bank, 1995 : « Enquête Prioritaire sur les conditions de vie des ménages – ECAM 1991, Rapport final », Bangui, République Centrafricaine.
- Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale and UNICEF, 1997 : « Enquête à Indicateurs Multiples de 1996- MICS 1996, Rapport final », Bangui, République Centrafricaine.
- Ministère de la Santé Publique et de la Population and WFO, 1996 : Enquête sur la situation nutritionnelle de la population centrafricaine en 1995, Rapport Final », Bangui, République centrafricaine – Bangui.
- Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale and Word Bank, 1997 : « Enquête Intégrale Budget-Consommation – EIBC 1994/95, résultats provisoires non publiés », Bangui, République Centrafricaine.

Annexe : Variables indépendantes

VARIABLES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES POUR LA CARACTÉRISATION DES MÉNAGES PAUVRES DANS LE MODÈLE D'ANALYSE PAR RÉGRESSION LOGISTIQUE MULTINOMIALE

Type de variable	Variable	Modalité dans le modèle de régression	Libellé
Structure des ménages	Rapport de dépendance	MENDEP	Ratio : Inactifs/Actifs
	Catégories d'âges des membres du ménage		1-Adolescents inactifs : 0-19 ans 2-Adultes productifs:20-54ans 3-Vieux- Inactifs : 60 ans +
	Typologie du ménage	TYP1= 1 Personne seule TYP2=Ménages nucléaires TYP3=Ménages monopar. TYP4=Ménages verticaux TYP5=Ménages horizontaux TYP6=Ménages étendus	Personne seule, ménages nucléaires ou ménages étendus (plus d'actifs)
	Taille du ménage	TAIL1=1-4 personnes TAIL2=5-10 personnes TAIL3=11-17 personnes	
Lieu de résidence géographique	Région	REG1 REG2 REG3 REG4 REG5 REG6 REG7	
	Milieu de résidence	Urbain Rural	
Caractéristiques du Chef de Ménage	Âge	AG 1 (moins de 35 ans) AG2 (35 à 54 ans) AG3 (55 ans ou plus)	
	Sexe	MASC FEMCM	
	État Matrimonial (conjoint)	CELICM MARIECM RUPTCM	
	Niveau d'instruction	SANSNIV PRIMCM SECSUPCM	

Typologie de ménage :

- Ménages monoparentaux = un des parents, ses enfants et éventuellement d'autres membres
- Ménages nucléaires comprennent exclusivement : le chef de ménage, son conjoint et ses enfants ;
- Ménages verticaux = le chef de ménage, son conjoint, ses enfants et tous les autres membres qui sont sous la dépendance du chef de ménage ;
- Ménages horizontaux = les personnes qui se mettent ensemble (collatéraux) pour satisfaire en commun leurs besoins ; cela peut comprendre aussi le chef de ménage, son conjoint et des personnes actives occupées (adultes de 35 à 54 ans) qui contribuent à l'augmentation du revenu dans le ménage ;
- Ménages étendus regroupent à la fois les ménages verticaux et horizontaux.